

## MENTION

## METIERS DE L'INFORMATIQUE : SYSTEMES D'INFORMATION ET GESTION DE DONNEES

## PARCOURS

## DEVELOPPEMENT ET INTEGRATION DE LOGICIELS

### — DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1<sup>er</sup> décembre 2020, 18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 10



Situation professionnelle au 1<sup>er</sup> décembre 2021, 30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 10



Taux d'insertion  
à 18 mois : 100%  
à 30 mois : 90%

■ En emploi    □ En recherche d'emploi    ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

### — EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- Développeur informatique
- Développeur
- Développeur et intégrateur logiciel
- Développeur niveau 3.3
- Directeur technique
- Informaticien développeur
- Ingénieur
- Ingénieur logiciel Grade A

### — SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi    Nombre de réponse(s) : 9



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)    Nombre de réponse(s) : 9

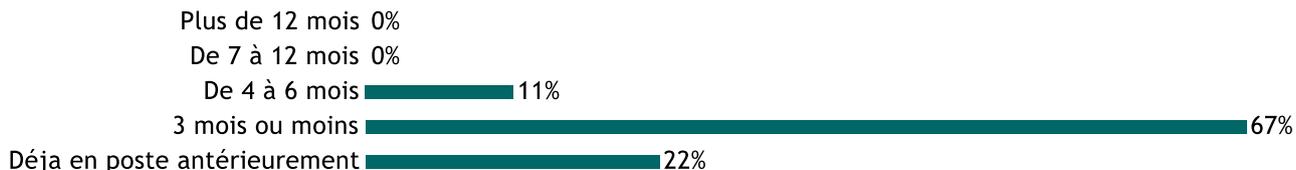


### — MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

- Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 56 %
- Cabinets de recrutement/chasseur de tête 11 %
- Relations personnelles ou professionnelles 11 %
- Réseaux sociaux (Linked'in, facebook, viadeo...) 11 %
- Suite à un stage 11 %

## DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 9



## CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

### Contrat

Nombre de réponse(s) : 9



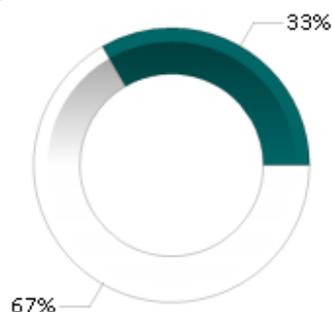
**EMPLOI STABLE :** CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

**EMPLOI NON STABLE :** CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable    Emploi non stable

### Statut

Nombre de réponse(s) : 9



Cadre    Technicien    Employé

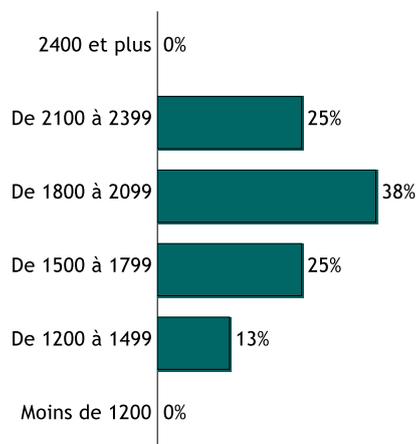
### Employeur

Nombre de réponse(s) : 9



### Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine)    Nombre de réponse(s) : 8



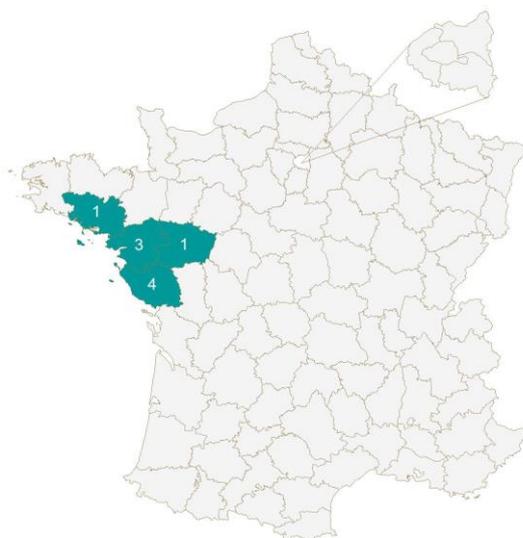
**Salaire médian : 1847 euros**

**Salaire moyen : 1835 euros**

**Définition de l'INSEE:** Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

### Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 9



**Emplois à l'étranger: 0**